

Coordination bruxelloise des Stratégies concertées de lutte contre les MGF « Réseau MGF bruxellois »

Que sont les Stratégies Concertées de lutte contre les MGF ?

Les Stratégies concertées de lutte contre les mutilations génitales féminines (SC-MGF) (www.strategiesconcertees-mgf.be) a été mis en place en 2009, à l'initiative du GAMS après une série d'ateliers participatifs démarrés en 2008 pour établir un état des lieux de la problématique en Belgique francophone et un cadre d'actions prioritaires. Les SC-MGF rassemblent des acteurs de tous les secteurs, en région wallonne et bruxelloise, qui mettent ensemble leurs efforts pour la prévention des MGF. Le Comité de concertation opérationnel (CCO), actuellement constitué du GAMS, d'INTACT et du Centre de Planning familial Solidaris de Liège, se rencontre tous les 2-4 mois en fonction des besoins et prennent les décisions stratégiques concernant la gestion et l'évolution du réseau.

Les objectifs généraux du réseau des SC-MGF sont :

- Améliorer la coordination et la qualité de nos interventions
- Faire reconnaître les interventions par les instances politiques et administratives

Les SC-MGF ont un site internet qui constitue un centre de ressource inédit en Belgique et qui met à disposition des outils sur les MGF et visibilise les initiatives des membres et partenaires du réseau (www.strategiesconcertees-mgf.be).

Qu'est-ce que le « Réseau MGF bruxellois » ?

Le réseau bruxellois MGF est né de la volonté politique de deux ministres du gouvernement francophone bruxellois : Mme Jodogne, en charge de la promotion de la santé et Mme Frémault, en charge de l'action sociale de la COCOF (décision approuvée le 27 avril 2016 lors du Gouvernement francophone thématique santé). Les deux ministères ont uni leurs compétences et leurs moyens financiers pour soutenir et renforcer les programmes existants menés par les deux associations spécialisées GAMS Belgique et INTACT en partenariat avec les autres acteurs bruxellois.

Ce réseau MGF bruxellois à « deux-têtes » a ainsi été créé grâce aux financements apportés par les ministères du gouvernement francophone bruxellois : Un financement du Ministère de l'action sociale pour la coordination d'INTACT et un financement du Ministère de la santé pour la coordination du GAMS.

Le « Réseau MGF bruxellois » s'inscrit dans le travail déjà mené par le Réseau des stratégies concertées de lutte contre les MGF (SC-MGF) démarré en 2008. Ce réseau bruxellois va permettre un renforcement de la coordination des acteurs œuvrant auprès de communautés concernées par les MGF, en région Bruxelles-capitale, et ainsi une analyse plus spécifique des

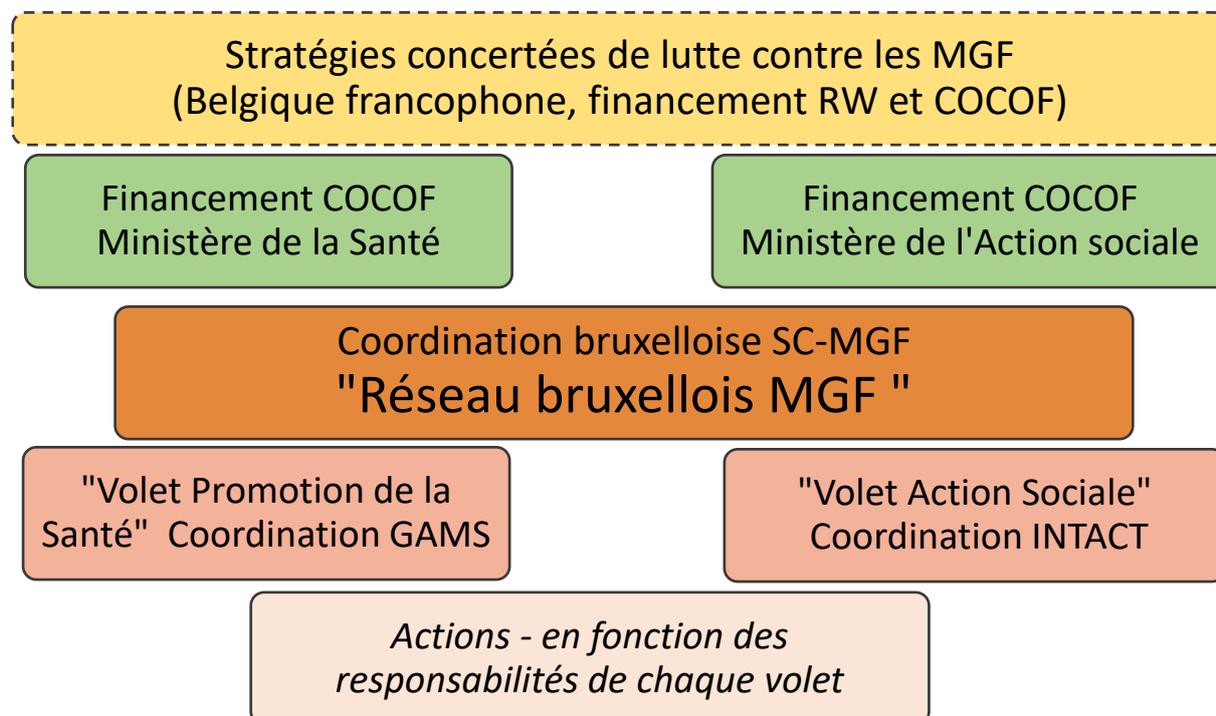


besoins en région bruxelloise et des solutions à y apporter. Cette démarche se base sur la volonté de favoriser l'intersectorialité, la complémentarité des acteurs et la continuité des actions dans la région.

La finalité de cette coordination bruxelloise des SC-MGF est de favoriser le travail communautaire, intersectoriel et pluridisciplinaire, afin de prévenir les mutilations génitales féminines, d'améliorer la prise en charge globale et de promouvoir la santé et le bien-être des personnes concernées par ces pratiques. Ce travail intersectoriel permettra aux associations membres de mettre en œuvre des outils existants ou de développer de nouveaux outils ou méthodes pour sensibiliser sur la thématique.

La finalité du volet « Promotion de la Santé » est de promouvoir la santé, et en particulier la santé et les droits sexuels et reproductifs, des femmes et filles concernées par les mutilations génitales féminines (MGF), vivant en région Bruxelles-capitale.

La finalité du volet « Action Sociale » est de renforcer l'accès à une assistance socio-juridique de qualité des filles et des femmes à risque, et de veiller à garantir une sécurité et une protection effective et à long terme aux filles et aux femmes exposées ou victime d'une MGF.





Les objectifs du réseau

L'objectif général de la Coordination bruxelloise des SC-MGF (« Réseau MGF bruxellois») est de :

Favoriser le travail communautaire, intersectoriel et pluridisciplinaire, afin de prévenir les mutilations génitales féminines, d'améliorer la prise en charge globale et de promouvoir la santé et le bien-être des personnes concernées par ces pratiques.

Objectifs spécifiques et actions principales du réseau :

Objectif 1 : Promouvoir les droits et la santé (sexuelle) des filles et des femmes concernées par les MGF		
Stratégie	Action sous la responsabilité du Volet Santé	Action sous la responsabilité du Volet Social
Stratégie 1 : Etude des besoins	Diagnostic communautaire des besoins du public concerné	
		Cartographie et analyse des besoins des professionnels
Stratégies 2 : Actions de protection et de promotion sociale et de la santé	Propositions d'actions concrètes	
	Renforcement des capacités des professionnel.le.s pour promouvoir la santé sexuelle des femmes ayant subi une MGF ou des filles à risque (formation, outils)	Renforcement des capacités des professionnel.le.s pour améliorer la détection des MGF et l'accompagnement des personnes concernées (formation, outils)
		Campagne d'information et de sensibilisation sur les MGF
	Soutien aux membres dans la mise en place d'actions spécifiques (ponctuelles) en termes d'information et de sensibilisation du public cible	
Objectif 2 : Favoriser la concertation et l'action intersectorielle		
Stratégie 3 : Assurer la coordination entre acteurs au sein de CB SC-MGF	Assurer la coordination du « Volet Santé »	Assurer la coordination du « Volet Social »
	Mise à jour de la page bruxelloise du site SC-MGF	
	Organiser des réunions de concertation pour les membres et partenaires du réseau (assemblées et réunions de travail spécifiques)	
	Information sur le réseau et recrutement actif de nouveaux membres.	
	Mise en place des lieux d'échange avec des représentant.e.s du public cible (ex. associations africaines)	
Mise en place des lieux d'échange pour les professionnel.le.s		



Stratégie 4 : Plaidoyer politique	Elaboration de propositions et actions de plaidoyer auprès des acteurs politiques de la Santé
Stratégie 5 : Mise à disposition de l'expertise	Réponse à des demandes d'expertise

Membres du réseau bruxellois

Plusieurs structures bruxelloises sont déjà engagées en tant que membres Réseau des SC-MGF. D'autres associations se sont engagées lors de la mise en œuvre du volet action sociale du réseau MGF bruxellois. Le réseau a vocation à s'agrandir et invite tous les autres acteurs bruxellois de l'action sociale et de la promotion de la santé à incorporer le Réseau.

Structure membre	Secteur
GAMS Belgique	MGF : Social & Promotion de la santé
Intact	MGF : Juridique
Direction de l'Égalité des Chances – Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Ministère
CPAS d'Etterbeek	Social
Garance Asbl	Asbl, Violences de genre, Social
Coordination régionale bruxelloise des violences basées sur le genre	Institution publique, Violences de genre
FCPF-FPS (Fédération des Centres de Planning du FPS)	Planning familial, Plaidoyer droits et santé sexuel
AWSA-Belgium (Arab women's solidarity association Belgium)	Plaidoyer, lutte contre discriminations, droits des femmes
CeMAViE (CHU St.Pierre Bruxelles)	MGF : Prise en charge médicale des femmes/filles concernées
CBPS (Promotion santé Bruxelles)	Promotion de la santé
Police zone Midi	Police (prévention des MGF)
Planning familial du Karreveld	Planning familial
Le Monde Selon les Femmes	Asbl, Droits des femmes, lutte contre les violences de genre
Plan Belgique	ONG, développement international, MGF en Afrique
SSM Ulysse	Service de santé mentale spécialisé dans l'accompagnement des personnes exilées
Free Clinic	Aide médical, psychologique, sociale et juridique destinée à un public large



Centre de Planning Les Marolles	Planning familial
Service droit des jeunes	Service de première ligne pour les jeunes et leur famille
SASB Siréas	Soutien sous toutes ses formes (juridique, social) aux personnes immigrées, réfugiées.
Woman Do	Service d'accompagnement psychothérapeutique
CERE asbl	Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance

Contact

- Email du réseau bruxellois : scmgf.bruxelles@gmail.com
- Pour la coordination du « Volet Action Sociale » :
Charlotte Campo, INTACT asbl : charlotte.campo@intact-association.org
- Pour la coordination du « Volet Promotion de la santé » :
Stéphanie Florquin, GAMS Belgique, et Coordination du Réseau des Stratégies Concertées scmgf.be@gmail.com / stephanie@gams.be

